



Reprise du travail après une disponibilité

Par **charlotte**, le **27/09/2011** à **11:18**

Bonjour,
Je suis infirmière en CDI au sein de la fonction publique, je suis en disponibilité pour convenances personnelles depuis le 1er septembre 2010. La disponibilité devait prendre fin au 31 août 2011, je souhaitais donc réintégrer mon établissement pour le 1er septembre 2011. J'ai envoyé un premier courrier en juin pour signaler que je souhaitais retrouver un poste, j'ai reçu une réponse négative en juillet dans laquelle mon administration me dit qu'elle n'a pas de poste vacant pour moi et que je dois donc renouveler ma disponibilité ou chercher un poste ailleurs. Entre temps j'ai appris qu'il y avait de nombreux départs d'infirmiers prévus sur l'année, des embauches prévues en novembre à la sortie de l'IFSI et une infirmière a été embauchée le 7 août. Sur les conseils du syndicat j'ai donc renvoyé un courrier à mon administration pour faire part de mon étonnement quant à la réponse que j'ai reçue. N'ayant pas de réponse au bout de dix jours j'ai contacté la DRH par téléphone qui m'a répété qu'il n'y avait pas de poste pour moi. Ma disponibilité est terminée depuis 27 jours, je n'ai aucun statut, le syndicat ne m'est pas d'une grande aide et je sais pas à qui m'adresser. De plus je suis enceinte et mon congé maternité doit commencer fin novembre. En attendant je ne peux pas travailler et je touche le RSA comme seuls revenus.
Merci pour votre aide.